

MINIMA pour HELSINKI - 1971

Fédération Internationale Amateur d'Athlétisme

Le **11 Avril 1970** à l'occasion de la réunion de son Comité d'Europe à **Berlin-Est (RDA)** la **FIAA** a fixé des minima pour participer aux **CE d'Helsinki**. Lorsque les épreuves européennes sont passées sous les auspices de l'**AEA** à partir du **7 Novembre 1970**, cette dernière ne les a pas modifiés.

Chaque nation pouvait engager un athlète par épreuve sans qu'aucun minimum ne soit exigé.

Si une nation désirait engager 2 ou 3 athlètes dans une épreuve, tous devaient réussir la performance minimum exigée par la **FIAA** et ce, entre le **1e Août 1970** & le **26 Juillet 1971**.

Il n'y avait pas de minima pour le Marathon, la Marche et les Relais.

HOMMES		FEMMES
Performances	Epreuves	Performances
10"3	100m	11"6
21"0	200m	24"0
47"0	400m	54"2
1'48"0	800m	2'06"0
3'42"0	1500m	4'25"0
13'50"0	5000m	-----
29'10"0	10 000m	-----
-----	Marathon	-----
14"1	110m Haies / 100m Haies	13"8
51"5	400m Haies	-----
8'40"0	3000m Steeple	-----
2,12m	Hauteur	1,73m
7,70m	Longueur	6,25m
4,90m	Perche	-----
16,20m	Triple Saut	-----
18,70m	Poids	15,50m
58m	Disque	53m
78m	Javelot	53m
66m	Marteau	-----
7400 pts	Décathlon / Pentathlon	4600 pts
-----	20km Marche	-----
-----	50km Marche	-----
-----	Relais 4x100m	-----
-----	Relais 4x400m	-----

Il n'y a pas eu de minima imposés par la **FFA**, celle-ci s'en tenant à ceux de la **FIAA**.

Pour pouvoir être sélectionnés tous les athlètes français, qu'ils soient ou non seuls inscrits dans une ou plusieurs disciplines, devaient réaliser les minima.